



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique à l'égard des femmes

Question au Gouvernement n° 3695

Texte de la question

DROITS DES FEMMES

M. le président. La parole est à M. Philippe Vigier, pour le groupe de l'Union des démocrates et indépendants.

M. Philippe Vigier. Permettez-moi tout d'abord, au nom du groupe UDI et de l'ensemble des parlementaires, de saluer la mémoire de Sophie Dessus. Chacun se souvient de son sourire, de son engagement, de son courage et de sa ténacité – j'ai encore en mémoire ses interventions lors des débats concernant la réforme territoriale.

Voilà aujourd'hui un peu plus de quarante ans qu'une femme extraordinaire, Simone Veil, montait à la tribune de l'Assemblée nationale. Militante infatigable de notre famille politique, elle a su conquérir des droits pour l'ensemble des femmes avec le texte sur l'interruption volontaire de grossesse qu'elle a défendu en 1975.

Chacun comprendra que, sur les bancs de notre groupe, ce 8 mars soit une date particulière.

D'immenses progrès, auxquels différentes majorités ont apporté leurs concours, ont été accomplis pour faire avancer les droits des femmes depuis 1975, mais chacun reconnaîtra que le chemin est encore long.

Ce chemin, je pense que nous pouvons l'emprunter sur tous ces bancs sans querelle, en dépassant les clivages et en défendant cinq priorités : parvenir enfin à l'égalité salariale entre les hommes et les femmes ; favoriser l'accès des femmes à toutes les responsabilités - la route est encore longue ; lutter implacablement contre toutes les violences faites aux femmes et contre la remise en cause assez régulière de leurs droits ; combattre les situations de précarité dont sont souvent victimes les femmes ; enfin, faire entendre la voix de la France dans le monde au moment où les femmes sont plus particulièrement victimes de la barbarie - je pense par exemple à la condamnation à mort d'Asia Bibi et au jugement qui l'attend prochainement. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union des démocrates et indépendants et sur plusieurs bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen et du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.)*

Comment entendez-vous être utile en cette dernière année du quinquennat, madame la ministre des droits des femmes, pour avancer efficacement sur ces cinq chantiers ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union des démocrates et indépendants et sur plusieurs bancs du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre des familles, de l'enfance et des droits des femmes.

Mme Laurence Rossignol, ministre des familles, de l'enfance et des droits des femmes. Je vous remercie pour cette question, monsieur le président Vigier, mais aussi pour votre plaidoyer en faveur des droits des femmes, qui montre que sur ces sujets, nous pouvons nous retrouver, nous rassembler et porter haut et fort la parole de

la France.

Tel sera d'ailleurs mon premier acte, puisque je me rendrai à l'issue de la semaine à l'ONU, à New York, afin de porter haut et fort cette parole, en particulier afin de faire partager à l'ensemble des femmes de la planète les droits que nous avons su conquérir en France, et pour m'émouvoir que dans des pays où les femmes sont atteintes par le virus Zika – qui peut entraîner des risques importants de malformation des enfants qu'elles portent –, le droit à l'interruption volontaire de grossesse leur soit encore refusé.

L'hommage que vous rendez à Simone Veil à cet instant est particulièrement vibrant.

S'agissant des autres champs d'action, ma politique se situera bien entendu dans la continuité de ce qui a été engagé depuis 2012. Les droits des femmes ont progressé, particulièrement en matière d'égalité professionnelle. J'aurai l'occasion de le répéter tout à l'heure, la loi de 2014 a imposé aux entreprises des plans d'égalité professionnelle, et nous progressons à cet égard.

En ce qui concerne la lutte contre toutes les violences, nous constatons que malgré nos campagnes et notre mobilisation, un plafond de verre demeure : celui du sexisme, idéologie qui, à partir d'incontestables différences sexuelles, construit des comportements, des stéréotypes, des qualités, des jugements sur les femmes – autant d'*a priori* qui, in fine, se traduisent en inégalités.

Avancer dans la promotion des droits des femmes et de l'égalité, c'est traquer le sexisme où qu'il se trouve : dans les entreprises, dans les médias – je salue à ce propos le rapport que le CSA a remis ce matin sur la place des femmes dans les médias, qui montre combien nous avons, là encore, des progrès à faire. Je compte sur les chaînes de radio et de télévision pour lutter elles aussi contre les stéréotypes. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen et sur quelques bancs du groupe écologiste.)*

Données clés

Auteur : [M. Philippe Vigier](#)

Circonscription : Eure-et-Loir (4^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3695

Rubrique : Femmes

Ministère interrogé : Familles, enfance et droits des femmes

Ministère attributaire : Familles, enfance et droits des femmes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 mars 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [9 mars 2016](#)